



Eglise romane XII et XIII siècle

CONSEIL MUNICIPAL du 20 juin 014 COMPTE RENDU

(en application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le compte rendu de la séance doit être affiché dans la huitaine).

L'an deux mille quatorze, le 20 juin, le Conseil Municipal d'AGONAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Mme Christelle BOUCAUD, Maire d'AGONAC.

PRÉSENTS : Mme BOUCAUD Christelle, M. AUJOUX David, M. BOUTHIER Serge, Mme BOUTHIER Séverine, M. COURTEY François, M. COUSTILLAS Romain, M. DA CRUZ Guy, Mme Eve DUBOS, M. GAILLARD Philippe, M. LANDUYT Eric, Mme LUQUAIN Bernadette, Mme MARIN Florence, M. NADE Stéphane, Mme PAPON Nathalie, M. RANQUET Patrice, M. RONGIERAS Michel.

Absents excusés : Mme DEWANCKER Aude (pouvoir à M. AUJOUX David), Mme MEUNIER Caroline (pouvoir à Mme DUBOS Eve), Mme JERVAISE Marie-Christine (pouvoir à M. LANDUYT Eric).

Convocation du 19 mai 2014

Secrétaire de séance : Mme Nathalie PAPON

La séance est ouverte à 20 h 10

1. APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 26 mai 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité approuve le PV de la réunion du 26 mai 2014.

2. Information sur les décisions prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT

Madame le Maire donne information sur les trois décisions prises en application de l'article L 2122-22 du CGCT concernant les renoncations au Droit de Préemption Urbain (DPU) suite à Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) déposées.

3. Election des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales

Sont élus délégués titulaires : Mme Christelle BOUCAUD, M. Patrice RANQUET, Mme Bernadette LUQUAIN, M. François COURTEY, M. Michel RONGIERAS.

Sont élus délégués suppléants : Mme Séverine BOUTHIER, M. David AUJOUX, Mme Caroline MEUNIER.

4. Désignation d'un représentant du conseil municipal à la CLETC du Grand Périgueux (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges)

LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité, NOMME :

- M. Patrice RANQUET, représentant à la CLETC du GRAND PERIGUEUX (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges).

5. Adoption du règlement intérieur de l'accueil de loisirs de l'été

LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité, DECIDE :

- d'adopter les règlements intérieurs pour l'Accueil de Loisirs sans Hébergement du 07 juillet au 1^{er} août 2014.
Il accueillera les enfants de 3-11 ans et 12-17 ans dans les locaux situés rue de la Fontaine de Bezan.

6. Information sur les travaux d'assainissement au lieu-dit Cougouzac

Des travaux d'extension du réseau assainissement permettront de desservir trois habitations ainsi que des terrains classés en zone à urbaniser. Pour ce faire, une servitude de passage sur terrain privé a été signée.

7. Information sur les travaux de mise en place d'une signalétique

Information est donnée sur la pose prochaine d'une signalétique reprenant l'existant et complétée par l'indication des commerçants.

8. QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

Néant

La séance est levée à 21 H

Fait à Agonac le 26 juin 2014

Le Maire,
Christelle BOUCAUD